



Bambecque en campagne



janvier 2013

« Les vœux de l'an nouveau,
que de souhaits très beaux »

Année 5, N° 17

Cet alexandrin, je vous le souhaite à chacun. Et pour personnaliser ce vœu de 2013, rien ne vaut un contact direct. Chaque année je me rends disponible pour saluer et discuter avec nombre d'entre vous personnellement.

Prendre des nouvelles, partager un moment, c'est toujours pour moi passionnant !!!

Ce rapport personnel, nous apporte beaucoup et nous enrichit. Pour moi, chacun d'entre vous, mis bout à bout, vous formez ma communauté au village. Elle est réelle, active et pleine de vie.

Pour notre village, notre communauté Bambecquoise, j'émet un vœu, faire converger vos idées, vos talents, vos ambitions, pour relancer la dynamique Bambecquoise en 2014.

En 2013, je passerai donc dans l'ensemble des foyers Bambecquois personnellement, pour vous rencontrer et travailler à notre réussite aux prochaines municipales.

Bambecquoises, Bambecquois, bonne année à vous, à vos proches et au plaisir de se rencontrer.

Jean Deroi,



Bambecque sous la neige

Imaginez Bambecque après 2014

Les élections municipales, un moment important dans la vie d'une commune, se tiendront dans un an et quelques jours. D'ici là, nous vous proposons de vous associer à « Bambecque 2014 » pour construire ensemble un projet commun.

Vous trouverez dans cette gazette une sélection d'engagements, qui seront tenus.

D'autres propositions seront publiées dans les mois à venir.

Ces engagements sont le fruit de 5 années à vous écouter en étant proche de vous.

Maintenant c'est avec VOUS que nous nous engageons. Venez IMAGINER « Bambecque 2014 » avec nous. N'hésitez pas à nous contacter

Une nouvelle Chapelle

Mr René Neiryck a fait réaliser une chapelle à côté de sa maison.

Une belle réalisation architecturale, dédiée à Sainte Rita (patronne des causes désespérées) à la demande de sa maman



Tél. : 03 28 27 68 18 (Jean Deroi) E-mail : bambeke@gmail.com
Notre Blog : Bambeke.hautetfort.com Adresse Postale : 28, rue principale (Sylvie Germe)
La Boîte à Idées : 34, rue principale (Nathalie Devigne)

Le Logement à tout Prix !?

Selon l'indice Immonot (10/2012) fournit par les notaires, le prix médian d'un terrain est de 86 € du m² en région Nord Pas de Calais, et de 83 € en France.

Chez nous à Bambecque l'organisme social Partenord commercialise les parcelles de son lotissement à un prix moyen de 125,94 € du m² le prix le plus bas est à 119,80 (et il n'y en a qu'une à ce prix là), soit avec des frais de notaires, des droits d'enregistrements et les taxes locales disons de 7% :
- autour de 128 € du m² pour la moins chère
- **autour de 135 € du m² en moyenne.**

Les parcelles font de 500 à 555 m². Vous pouvez consulter la grille de prix et le plan parcellaire sur le blog à la date du 12 novembre. N'hésitez pas à contacter Fabien Marq, le commercial de Parténord, si vous êtes intéressés.

A titre indicatif si vous construisez une maison de 100 m² vous débourserez déjà pour le terrain autour de 640 à 680 € du m² construit (frais de 7% inclus).

Qu'en sera-t-il de l'impôt foncier et de la taxe d'habitation pour ces futurs logements ?

En 2009 d'après le tableau ci-contre l'impôt foncier aurait tourné autour de 791 € (la maison sera classée en 5, classe-

Le Prix de la Fiscalité !

En 2011, je vous ai appris une chose qui en a étonné plus d'un. Il existe en Flandre des **PARADIS FISCAUX**.

C'est à cause de leur base cadastrale et non du taux d'imposition.

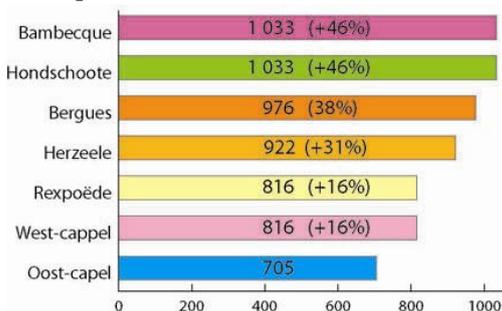
Cette fameuse base cadastrale sert pour élaborer les impôts locaux, tel que l'impôt foncier et la taxe sur les ordures ménagères.

Quand on la divise par deux elle s'appelle la valeur locative qui est la base pour la taxe d'habitation.

A Bambecque, nous avons des bases aussi importantes que celles des chefs-lieux de canton.

A Oost-cappel, par contre, elles sont

Comparaison des bases cadastrales 2009



près de 50% moins chères, dans certaines catégories.

Ce qui d'ailleurs pose un sérieux problème à cette commune. Dernier exemple en date : Madame le Maire a énormément de mal à trouver l'argent pour faire une nouvelle école ou réhabiliter l'existante. Elle a même dit ouvertement qu'il pouvait être envisager de fermer l'école pour la transférer à Bambecque.

Le plus intéressant étant ce graphique à droite, où nous avons enlevé le seul impôt avec un taux variant, celui de la commune.

Concrètement, nous, habitants de Bambecque, village de 700 âmes, contribuons autant que notre chef-lieu de canton.

Notre maire se contente de l'explication : « c'est une décision du conseil municipal dans les années 1970 qui a générée ces bases, nous n'y pouvons rien aujourd'hui ».

Est-ce suffisant pour vous ?

Le minimum aurait été de demander les tarifs des bases cadastrales de chaque

Logement & Impôts

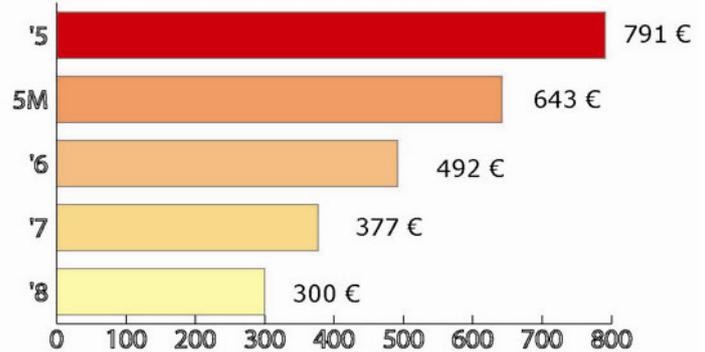
ment généralement appliqué dans les lotissements).

La taxe d'habitation (tout dépend de la composition du foyer et des revenus) aurait tourné autour de 700 €.

Soit un total de 1491 € les deux taxes.

En 2019, sans réforme de la fiscalité locale un foyer propriétaire habitant ce lotissement devrait déboursier autour de 1800 € pour le foncier et la taxe d'habitation.

Comparaison sur Bambecque de la maison-témoin suivant sa catégorie en impôts fonciers c'est combien en 2009 ?



Maison de 100m², coefficient d'entretien 120

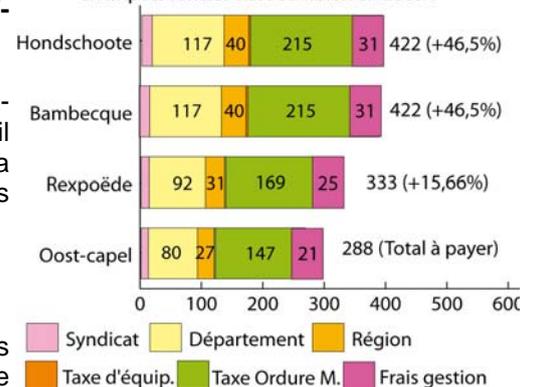
Equipement : eau, électricité, un lavabo, un wc, une douche, cinq pièces avec un chauffage, deux pièces reliées au tout à l'égout

commune de l'arrondissement. Ensuite de réaliser une étude comparative, de la diffuser auprès de vous, de demander aux élus, au préfet, à la commission départementale des impôts locaux, ..., si c'était équitable !?

Pour nous, c'est la question que vous retrouverez dans cette gazette : pour notre village faut-il subir les problématiques du siècle précédant, ou être actif dans la gestion de celles-ci ?

Une réforme est en cours pour les bases cadastrales, nous serons attentifs et force de propositions.

Comparaison avec Oost-cappel hors part communal en impôts foncier c'est combien en 2009 ?



Engagements pour 2014 : Être un partenaire actif dans la réforme de la fiscalité locale

« On nous aurait menti !? »

Le regard extérieur sur la gestion de notre maire.

Source : <http://www.contribuables.org/argus-des-communes/>



COMMUNE
BAMBEQUE

NORD (59)

737 habitants

administrés par

MONSIEUR GRÉGOIRE FRANCKE

La note générale de notre maire est de 6/20 pour la gestion de la commune. Pour sa santé financière elle tombe à 0/20.

experts à la tête de la commune.

Ce site corrobore notre analyse de la gestion budgétaire depuis 2010.

que par ailleurs, la commune renouvelait sa ligne de trésorerie, « son emprunt à la consommation », pour payer les fins de mois.

C'est le site internet des contribuables associés qui l'écrit.

Pourquoi vouloir défendre l'indéfendable, pourquoi déformer les chiffres ?

La commune paraissait bien habillée telle une fourmi, mais pour le bon gestionnaire c'est bel et bien une cigale !

Pourtant dans le bulletin municipal début 2012, tout était parfait, nous avions les

excédent, « d'un bas de laine », alors

« La banderole est un mensonge ? »

Ce site en un graphique vous démontre le contraire : www.journaldunet.com/business/budget-ville/bambecque/ville-59046

Evolution de la dette par habitant

Bambecque (Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



©JDN 2013

Notre Dette comparons avec nos voisins

Dette de la Commune par Habitant en 2011

Proxiti

BAMBEQUE et communes voisines



Cet autre site en un graphique vous apporte la réponse :

<http://www.proxiti.info/dette.php?o=59046>

Nous sommes en tête et de cette place peut-on en être fière ?

Engagements pour 2014 : Sincérité, Vérité, Gestion sans Excès.

Urbanisme de Projet, pour un Projet Partagé

Une usine à cochons Belge, création de logements dans une grande habitation, création d'un lotissement, ...

Au niveau national, le code de l'urbanisme régit tous ces projets. Puis, toute une déclinaison de plans et de schémas réglementaires se superposent au niveau des collectivités locales.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est-il encore adapté ?

Au niveau de la commune, nous avons ainsi « un code de l'urbanisme » propre qui se nomme le PLU. Avez-vous déjà participé, ou simplement donné votre avis sur celui-ci ?

Plusieurs conflits d'urbanisme ont été générés par notre Maire, pour quels résultats ?



Notre lutte contre la porcherie : un exemple

Le dernier en date concernait le permis de construire de la porcherie, où la

commune a perdu en octobre au tribunal administratif. Pourquoi y être aller seul ? Pourtant des habitants s'étaient proposés d'étudier ce dossier.

De tout cela il faut se poser une question, **notre PLU est-il encore adapté à vos souhaits de développement de notre village rural ?**

Un projet important peut-il ignorer son voisinage ?

On peut s'étonner en discutant avec les riverains du lotissement Parténord : aucune présentation et concertation sur le projet n'a eu lieu.

Ajouter 42 maisons à un village qui compte 280 boîtes aux lettres, c'est tout de même 15% d'habitations en plus sur la commune.

Sur un tel projet, partager avec les habitants, répondre à leurs interrogations, prendre en compte leur vécu, leurs souhaits, leur connaissance du terrain, n'aurait-il pas été plus productif ?

Pourtant Parténord, dans d'autres communes, associe les riverains à ses projets, ici non ! Pourquoi ?

C'est l'un de nos concitoyens qui a pris de son temps pour faire le travail de concertation. Les responsables de Parténord Dunkerque auraient dû le faire. Malheureusement ne pouvant agir autrement, ce Bambecquois a dû

déposer un recours au Tribunal Administratif.

Ce recours n'a pas bloqué les travaux, qui ont continué au rythme de Parténord (voir page 7).

Pour information, en octobre, lors d'une rencontre fortuite avec Monsieur Fabien Marq, qui commercialise pour Parténord Dunkerque le lotissement, je lui ai demandé si la boue, présente sur les lieux de passage des habitants, allait être enlevée.



« Ah il y en a encore, c'est pas normal, je vais faire le nécessaire pour qu'on la retire »

Depuis je l'ai relancé par e-mail : le 16 novembre et le 07 décembre, avez-vous vu du changement ?

La question est donc bien pertinente : un projet important peut-il ignorer son voisinage ?

Documents d'Urbanisme pour Tous

A chaque fois que nous demandons des documents d'urbanisme de la commune, un extrait du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par exemple, nous devons payer la photocopie du document.

Payer pour avoir accès à des documents administratifs, est-ce bien raisonnable !?

Pourtant l'ensemble de ces documents existent sur un support informatique.

A Herzeele, ils l'ont bien compris et vous pouvez avoir communication du PLU par e-mail.

Mettre ces documents en libre service sur Internet nous le réaliserons, tout comme l'a fait l'Etat avec le cadastre : <http://www.cadastre.gouv.fr>

Ce sera utile à tous les habitants, pour des petits projets d'aménagements, de création d'habitats, de commerces, d'entrepôts, ...

Retrouvez le blog sur votre mobile



Engagements pour 2014 : Partager les Projets, Rendre Accessible l'Urbanisme à Tous

Les 42 maisons apporteront-elles la Fibre ?

Avenir & Sécurité

J'ai soufflé début février 2012 cette idée à la mairie via le blog. Car, avec l'ensemble des maisons construites, France Telecom-Orange a rajouté, cet été, de nouvelles lignes téléphoniques sur Bambecque.

Dans ce cas, au lieu de tirer des nouvelles lignes, il aurait été tout à fait judicieux de mettre directement une ligne en fibre optique du central téléphonique d'Herzeele à l'armoire de Bambecque.

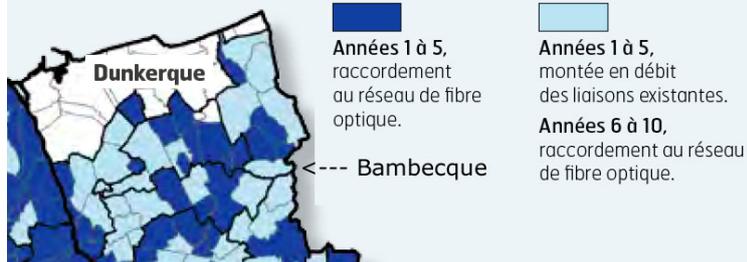
Ci-dessus : le central téléphonique (NRA) à Herzeele et l'armoire à Bambecque, en février 2012.



On pouvait aussi espérer que la commune saisisse le Conseil Régional et le Conseil Général qui, au printemps ont lancé un plan fibre.

Ensemble, ils auraient pu progresser conjointement, dans l'intérêt général.

Quand disposerez-vous du très haut débit ?



Le plan fibre 2012 Europe-Etat-Région-Département.

L'intérêt général ici serait un raccourcissement des lignes en cuivre sur le village. Cela permettrait une montée en débit. Le central d'Herzeele étant à 2,5 km des plus proches habitations de Bambecque.

Une fois cette possibilité acquise, un autre intérêt à terme concernera les habitants de l'Oost-houck ; en raccordant leur ligne à l'armoire de Bambecque et non au central de Killém à 8 km.

Une opération de ce genre fut réalisée cet été sur Rexpoëde, avec la création d'un nouveau central téléphonique, au cœur du village.

Faute de volonté, à Bambecque on attendra.

Jean Deroi

Volontarisme et consultations : les clefs d'une sécurité partagée

Nous avons fait des propositions pour la sécurité routière.

La réponse municipale : les routes à fort potentiel d'incivilité routière sont des départementales. Elles ne peuvent faire l'objet d'aménagement physique autre qu'un marquage au sol ou de panneaux de signalisation. D'autres aménagements seraient sanctionnés par le Conseil Général.

Bien évidemment, cette réponse convient très bien aux personnes qui manquent de volontarisme. Répondre que le Conseil Général interdit, fait porter la responsabilité sur lui.

Dans d'autres communes managées par des élus au caractère certain, la volonté d'agir l'emporte et pour dialoguer avec le conseil général de manière sereine rien ne peut se faire sans l'appui des habitants.

L'exemple le plus proche de l'application de cette méthodologie est le travail sur la communauté de communes du canton de Bergues, où les élus, les techniciens et la population réfléchissent ensemble aux aménagements de sécurité routière.

Ils sont préalablement testés avec des supports amovibles, les riverains et la population sont invités à des réunions publiques pour faire remonter leur ressenti d'usager.

Quand le meilleur compromis est trouvé, celui-ci est validé.

Le Conseil Général est d'accord avec ces aménagements de sécurité dans les villages, issus de consultation large, constructive, volontaire et partagée.

C'est la Communauté de Communes qui finance ces aménagements.

Jean Deroi



Un des nombreux exemple d'aménagements partagés

Engagements pour 2014 : Volontarisme, Consultation des Habitants, Sécurité Routière

Le Rallye Bleu 2012 à Bambecque

Cette année, le rallye bleu est passé à nouveau sur notre village le **10 juin**. Point de vrombissement de moteur, non, non, il se pratique en vélo sur un parcours familial de 30 km. A cette occasion, nous avons eu l'idée de proposer, dans la salle de la famille Germe, une exposition de la Communauté de Communes de Flandre sur le lin.

Elle a permis à de nombreux (anciens) ouvriers et agriculteurs de Bambecque de se revoir pour leur passion commune qu'est la culture du Lin.

Nous y avons aussi associé des talents Bambecquois.

- Jean-François Colin : gérant de la société Clean Façade Toiture, qui présenta l'hydro gommage,
- David Devigne : Tailleur de Pierre



- Jean Jacques Decoopman : Artisan tapissier-bourrelier qui présenta la rénovation de mobiliers, de matelas, ...
- Valérie Montanari : Artiste qui présenta ses créations vestimentaires et de bijoux.

Une journée qui fût pour eux également très riche avec les participants au rallye et vous, habitants qui êtes venus les voir.

Merci aux bénévoles du foyer rural, à l'Office de Tourisme du Pays du Lin qui a accueilli avec enthousiasme nos animations pour le rallye, à Brigitte et Christian pour l'accueil au café et à Cédric et Véronique pour les excellents sandwiches.

Autre point pour l'image de Bambecque, la veille, nous avons accueilli l'inauguration du rallye en présence des élus, dont notre voisin le maire de Poperinge qui s'est exprimé en excellent français.



Les points Rando arrivent sur Bambecque et le canoë reste à quai !

Promenade du dimanche ou sortie de plusieurs jours ? Les réseaux de randonnées pédestres mis en place de part et d'autre de la frontière franco-belge vous offrent une façon pratique de profiter du plaisir de la marche en préparant un itinéraire à votre mesure, de 1 à plus de 100 km !

Vous découvrirez les plus beaux paysages et espaces naturels flamandais, sans vous inquiéter à tout instant de vous égarer de votre parcours.



Le secret pour ne pas vous perdre ? Les réseaux reposent sur un maillage de circuits pédestres dont chaque intersection, porte un numéro spécifique.

Pour composer votre itinéraire, il vous suffit de relier les circuits de votre choix à l'aide des différents numéros.

Chaque circuit, ou portion de circuit puisque vous pouvez les quitter à leurs jonctions, devient de cette façon un maillon de votre randonnée à la carte.

Et sur Bambecque ???

Vous avez pu découvrir ce fameux réseau sur le village, la vallée de l'Yser aura le sien, la carte devrait sortir prochainement.

Pour le développement du tourisme, la municipalité actuelle comme à son habitude ne prend pas d'initiative dans ce domaine.

Pourtant Bernard Dewitte et son conseil municipal avait tout préparé pour qu'il soit acteur, en inscrivant au Plan Local d'Urbanisme, un emplacement pour la création d'un point d'accueil des canoës. Malheureusement à l'époque le principal opposant à ce projet était Grégoire Francke. A-t-il changé d'avis ?



Le lotissement Parténord est-il à l'arrêt !?

Monsieur Fabien Marq, me l'a assuré, Monsieur Christophe Germe va perdre au Tribunal Administratif. Pour cette raison la mise en place du lotissement progresse à un rythme normal.

Les permis de construire ont été déposés récemment, pourquoi si tard ?

Parténord doit respecter un processus d'appel d'offres avec les entreprises. Ce processus demande parfois beaucoup de temps.

Vous pouvez découvrir la procédure sur leur site dédié : <https://marches-partenord.local-trust.com>

Les entreprises font ensuite les travaux. Au cours des travaux Parténord doit vérifier s'ils sont conformes à leurs exigences.

Le scénario le plus probable en suite :

- Parténord vend (c'est en cours depuis au moins octobre 2012) des

parcelles de terrain à bâtir pour avoir de la trésorerie,

- Parténord attend la validation de ses permis de construire, pour vendre sur plan les logements en accession à la propriété, pour avoir à nouveau de la trésorerie
- Avec cette trésorerie, il pourra construire les logements locatifs.

L'Effet Bambecquois

Une découverte au marché de Noël d'Esquelbecq qui a fait son effet,

"l'atelier des fées" de Bambecque,

Rien ne vaut une photo pour illustrer le savoir-faire des créatrices de ces objets en carton. Oui, oui ! Vous avez bien lu en carton !

Contact : Frédérique Ayello* ou Josiane Zwertvaegher
Au 06 13 38 05 44 ou 06 20 57 10 69

* route de West-Cappel à Bambecque



La Vielle Forge



Ré-ouvre avec une nouvelle équipe, faites connaissance sur leur site <http://www.la-vieille-forge.com/>

Tous nos vœux de réussite à : Vianney Santy le cuisinier
Lénaïc et Donatien Santy les gérants.

La Boulangerie

Notre couple de Boulangers recherche leurs successeurs. Ils ont entrepris beaucoup de démarches pour faire connaître leur disponibilité à céder.

Des amateurs se sont peut-être d'ailleurs présentés à votre porte pour mener une étude de marché sur celle-ci.

Grâce à l'appui de chacun d'entre vous Notre Boulangerie pourra continuer à nous accueillir au village.

Mr et Mme Govaert pourront quand à eux profiter activement de leur retraite.

Contactez la Gendarmerie de Ghyvelde-Hondschoote sur internet



Le ministère de l'intérieur a récemment ouvert un site d'enregistrement de pré-plainte <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

Mais saviez vous que nos gendarmes ont mis en place un site internet pour les habitants du Nord.

Très bien réalisé, vous pourrez y trouver toutes sortes de conseils, de renseignements et de démarches utiles.

Pour simplifier les choses vous pourrez directement écrire par e-mail à la brigade de Ghyvelde, dont voici l'ensemble des coordonnées.

Communauté de Brigades de Ghyvelde

8 Rue Armand Théodon
59254 GHYVELDE
Téléphone : 03.28.63.01.50
14 Avenue de l'Europe
59122 HONDSCHOOTE
téléphone: 03.28.68.30.04

Adresse électronique :

cob.ghyvelde@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Quelle Neige !!!

La solidarité Bambecquoise en action !

Bravo aux personnels communaux qui ont participé au déneigement.



Bravo à tous les Bambecquois (es) qui ont pris leur pelle pour déblayer leur trottoir. Parfois en allant un peu plus loin, en faisant celui de leur voisins qui raisonnablement ne peuvent plus le faire.



Bravo aux habitants de la place du jeu de paume, qui ont déneigé leur trottoir. Facilitant un minimum l'accès à ce lieu public reconnu par l'Etat qu'est l'école Saint Joseph.



Bravo au conducteur du tracteur qui avec sa lame a déneigé les rues du village. Facilitant comme sur la route de la Kruystraete, la circulation.

Parcours du cœur, 1,2,3 participez

Le Foyer Rural l'organise le dimanche 07 avril entre 9h00 et 12h30, avec deux parcours pédestres de 4 et 8 km environ, ainsi qu'un parcours vélo familial autour de 15 km.

Vous pouvez vous rapprochez du président Emmanuel Feys, si vous souhaitez apporter votre aide à l'organisation 03 28 66 49 80.

La petite salle Yserhof sera votre point de rendez-vous, où à votre retour une collation sera offerte par la commune.

Ci-dessous, souvenir du printemps 2008.

